

S É N A T

---

SEPTEMBRE 1979

---

Service des Commissions.

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

**AFFAIRES ETRANGERES, DEFENSE  
ET FORCES ARMEES**

**Mercredi 26 septembre 1979.** — *Présidence de M. Jacques Genton, secrétaire.* — La commission a désigné, en la personne de **M. Genton**, un **rapporteur d'information** pour examiner le rapport au Parlement sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire pour les années 1977-1982.

**M. d'Aillières** a, par ailleurs, été nommé **rapporteur** du projet de loi n° 452 (1978-1979) autorisant la **ratification** de la **Convention portant création de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (Inmarsat)** et de l'Accord d'exploitation relatif à cette Organisation, faits à Londres le 3 septembre 1976.

**M. d'Aillières** a aussitôt présenté les grandes lignes ainsi que les conclusions de son rapport. Il a insisté sur l'urgente nécessité à laquelle répondait le projet de mise en place d'un secteur spatial susceptible tout à la fois d'augmenter le nombre des fréquences allouées aux communications radio-maritimes et d'améliorer la qualité de ces dernières. Après avoir décrit la structure administrative et financière de la nouvelle organisation et regretté les conditions de précipitation dans lesquelles le Parlement a été saisi de cette convention, le rapporteur a rappelé l'urgence et l'importance qu'il y avait à autoriser la ratification des instruments diplomatiques permettant la mise en place de l'Organisation « Inmarsat ».

Les conclusions du rapporteur ont été adoptées à l'unanimité.